

Procès verbal AG du 20 août 2012

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

0 Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption Ordre du jour
3. Mandat de grève
4. Revendications
5. Actions
6. Varia
7. Fermeture

1 Ouverture

Le quorum est constaté à 18h17.

Marc-Élie LAPOINTE **propose** Patrick BARIL-ROBICHAUD comme secrétaire et Mychel PINEAULT comme président.

Marc-Olivier RICARD **appuie**.

Que le président soit Mychel Pineault et que le secrétaire soit Patrick Baril-Robichaud

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il y a 3 observateurs présents : Julie Delisle, Erenée Bilchat, Marie-Hélène

Michael BLONDIN **propose** l'admission des observateurs avec droit de parole.

Philippe LAMONTAGNE **appuie**.

Que les observateurs soit admis avec droit de parole.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2 Adoption ordre du jour

Philippe LAMONTAGNE **propose** l'ordre du jour.

Arnaud BERGERON **appuie**.

2 nouveaux observateurs entrent dans la salle : Adrien Toutant et Jean-Philippe Gagné.

Que l'ordre du jour soit adopté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Procès verbal AG du 20 août 2012

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

3 Mandat de grève

François THIBAUT **propose** qu'il y ait une assemblée qui se tiendra entre le 5 et le 9 septembre 2012 pour décider de la suite des mandats et revendications.

Marc-Olivier RICARD **appuie**.

Qu'il y ait une assemblée se tenant entre le 5 et le 9 septembre 2012 pour décider de la suite des mandats et revendications.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Marc-Olivier RICARD **propose** une plénière de 30 minutes sur le sujet du mandat de grève.

François THIBAUT **appuie**.

Qu'il y ait une plénière de 30 minutes sur le sujet du mandat de grève.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Début de la plénière.

François THIBAUT suggère de suspendre la grève au lieu de l'arrêter.

Félix THÉROUX rappelle que si nous continuons à faire la grève, alors nous aurons zéro à tous à nos cours. Il y aura aussi moins de gens qui pourront rentrer à l'université.

Éric LARSEN dit que si nous n'avons pas le quorum alors nous serons dans une situation qui pourrait être précaire.

Alexandre BIBAULT dit qu'il faut penser à ce que nous ferons avec le résultat des élections. Il faudrait peut-être savoir ce que nous faisons si un gouvernement qui ne veut pas négocier est élu.

Marc-Olivier RICARD rappelle que les lettres de menaces de l'université, nous en avons eu dès notre première semaine de grève et souvent par la suite. À quel point ils vont le faire ou pas, c'est à considérer, mais ce n'est pas une fin en soi. Pour ce qui est d'une suspension, nous n'avons rien gagné. Les élections ce n'est pas nous qui en avons fait le déclenchement. Les élections ce n'est pas une solution ni un aboutissement. Il pense que faire la grève en ce moment, ce n'est pas très pragmatique.

Pierre Olivier MERISIE dit qu'il appuie le fait de voter pour une suspension.

Jean-Philippe GAGNÉ demande ce qu'est une suspension par rapport à être ou non en grève.

Félix THÉROUX dit que les cégeps ont déjà recommencé. Dans les écoles publiques qui ont recommencé, les élèves qui ne sont pas revenus en cours l'ont échoué. Toutes les solutions proposées ne sont pas réalistes. Les étudiants veulent la belle vie et ne pas avoir à travailler.

Michael BLONDIN indique 12 000 étudiants universitaires ont reconduit la grève.

Boris CLAIN demande si le fait que les cégeps soient rentrés doit nous montrer le chemin. Ici à l'université, nos collègues ont continué la grève. La suspension implique que nous retournions en cours pour une semaine. Advenant, une élection du PQ, nos gains ne seront pas immédiats. Si c'est un des deux autres partis qui rentre, nous voudrions possiblement continuer la grève. Nous avons eu des acquis.

Chantal Hélène DRAPEAU dit que rester en grève n'amènera rien. La situation ne changera pas du jour au lendemain. Nous prenons le risque d'annuler nos sessions pour quelque chose qui n'est pas une certitude. Nous (cont.)

Procès verbal AG du 20 août 2012

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

devrions laisser les élections aller et finir la session d'hiver. En reprenant la grève en octobre, nous aurons plus de marge de manoeuvre.

François THIBAUT indique qu'il ne voit pas la grève reprendre après la suspension. Nous pourrions étendre la date jusqu'au 16 septembre. Le négociateur a rapporté que ce n'était pas qu'il n'y avait pas d'argent, mais que c'était une question de philosophie. Il voudrait rappeler qu'à l'université, Guy Breton parlait d'annuler des sessions et non de mettre des notes de zéro.

Marc-Olivier RICARD dit que nous avons toujours eu quorum lorsqu'il était question de voter sur la grève ou non.

Michael BLONDIN indique que le manque de quorum n'est pas un argument. Nous avons toujours eu quorum en 5 ans, sauf une fois cet été pendant les vacances de la construction et il ne manquait que 5 personnes.

Éric LARSEN dit qu'au début nous parlions d'une grève de 5 à 6 semaines et nous sommes rendus à 6 mois. L'improbable peut parfois arriver.

Alexandre BIBAULT dit que si nous votons une suspension, ça n'a pas d'avantage, car nous ne serions pas en mesure de reprendre. Si nous sommes pour suspendre, alors nous sommes aussi bien de reprendre la grève.

Félix THÉROUX lit la lettre envoyée par l'université. Il dit que ça ne sert pas à grand-chose de recommencer à faire la grève pendant le mois de septembre. Il faut laisser une période d'un mois pour que le prochain gouvernement s'installe.

Un nouvel observateur entre dans la salle : Roxanne Rodrigues

Michael BLONDIN dit que nous ne pourrions pas vraiment arrêter et ensuite revenir en grève. Il ne faut pas que nous pliions à cause de la loi.

David GIASSON est étonné que nous parlions d'élections, alors que nous parlons de nos revendications. Notre cause ne devrait pas être dans les mains des promesses électorales. Si nous nous arrêtons, alors nous nous essoufflerons. Il n'y a pas de raison de s'arrêter ou de prendre une pause. Peu importe le parti qui sera élu, il devra y faire face. Il n'y a pas de raison d'arrêter. Il faut mener nos revendications jusqu'au bout.

Julie DELISLE ne connaît pas le but de la grève, car elle n'était pas là lorsque nous l'avons déclenché. Dans d'autres associations, il a été décidé qu'il était mieux de reprendre les cours et de refaire la grève en octobre.

Pascal-Andrée AUDET dit que de faire la grève peut nous donner du temps pour faire du porte-à-porte pour informer les gens sur les conséquences de la hausse.

Pierre Olivier MERISIE indique qu'il appuie le mouvement et que nous n'avons pas eu ce que nous voulions. Il indique que ça serait se mettre la tête dans le sable en pensant qu'il n'y aura aucune conséquence si nous continuons la grève. Ça devient égoïste de notre part si nous continuons la grève.

David GIASSON trouve étonnant que nous parlions d'égoïsme si nous continuons la grève. Nous oublions la majorité silencieuse qui va subir la hausse. Nous ne devrions pas nous plier à la loi et plutôt mener à bien notre projet.

Pierre Olivier MERISIE dit que nous n'avons rien obtenu jusqu'à maintenant, nous sommes doublement perdants. Si nous continuons encore 6 mois ou 1 an avant d'aller sur le marché du travail, nous n'aurons pas ce que nous voulons et nous serons retardés pour aller sur le marché du travail.

La plénière est terminée.

David GIASSON **propose** d'allonger la plénière de 30 minutes.

François THIBAUT **appuie**.

(cont.)

Procès verbal AG du 20 août 2012

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

Que la plénière soit allongée de 30 minutes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Boris CLAIN dit que nous sommes possiblement plus perdants que d'autres. À court terme, c'est vrai que nous sommes perdants, mais ça ne le convainc pas. À long terme, nous faisons un changement au Québec en ce moment. Nous faisons en sorte que les gouvernements vont s'intéresser à l'éducation accessible. Si nous avons un échec, des 0 ou des abandons, nous n'avons qu'à les reprendre pour réussir ces cours. Ce n'est pas la fin du monde de perdre une session.

Jean-Philippe GAGNÉ dit que l'administration ne peut pas mettre zéro à tous les élèves qui sont en grève. Ce n'est pas applicable. Ce n'est pas réaliste. Il demande s'il y a des options pour réconcilier tous les partis. Ce n'est pas parce que nous ne sommes plus en grève que nous sommes en accord avec le gouvernement.

Pierre Olivier MERISIE dit que si nous annulons tous les cours de cette session, alors il ne sera pas possible de tous les reprendre. En annulant cette session, nous aurons beaucoup de cours qui ne seront pas disponibles cet automne.

Alexandre BIBAULT dit qu'en faisant la grève, il va y avoir un bénéfice net négatif pour nous, donc ce n'est pas égoïste. Si nous laissons faire, alors nos enfants devront payer toute cette affaire-là. Si nous perdons une session, mais que nous réussissons à obtenir le retrait des frais de scolarité, alors nous aurons un gain net important. Ce n'est pas une position égoïste.

Éric LARSEN indique que poursuivre la grève serait contre nos intérêts.

François LAMIRANDE dit qu'arrêter la grève, ça donne l'impression que Jean Charest a réussi à contrer les étudiants. Le but c'est de chasser les libéraux du pouvoir.

Arnaud BERGERON est d'avis que nous sommes mieux de rester en grève, sans nécessairement organiser des manifestations.

David GIASSON indique que nous ne pourrions pas vraiment avoir la note de zéro dans un cours à cause de la grève. En ce qui concerne les revenus perdus, c'est des revenus qui sont reportés. Perdre une session, c'est un pécule par rapport à perdre l'héritage de l'avenir des étudiants. Le mouvement est en force, plus qu'il ne l'a jamais été. Nous avons amené le gouvernement à jouer ses dernières cartes. Si nous suspendons la grève alors nous ne serons pas en mesure d'agir pour informer les gens pendant les élections. Il ne faudrait pas s'en remettre aveuglément aux résultats des élections. Nous avons à gagner encore plus si nous continuons la grève. Nous avons plus à perdre si la loi 78 met fin à nos revendications.

Marc-Olivier RICARD dit qu'il y a beaucoup de sacrifices qui ont été faits et qui vont continuer à être faits. Tout le monde est capable de donner un peu pour l'avenir du Québec. Il remet en cause le nouveau calendrier et la qualité des cours. Il ne voit pas pourquoi l'administration ne serait pas en mesure de trouver un nouveau calendrier.

Sébastien LAVOIE-COURCHESNE dit que nous avons perdu à peu près 4 semaines et demie de cours donc les cours ne seront pas vraiment plus condensés avec la reprise que si nous avions eu une session normale.

Michael BLONDIN dit qu'au début, nous n'étions pas pour la démission de Jean Charest, mais seulement de la ministre. Ce n'est pas une élection référendaire. La population ne vote pas en conséquence uniquement de la hausse des frais de scolarité. Si nous perdons notre session, car les cours sont perturbés, alors nous aurons un crédit pour une future session. Il faut tenir en compte l'argument idéologique dans les débats.

François THIBAUT indique que le but est de suspendre la grève est de ne pas l'arrêter. C'est dire que nous serons encore là après les élections. Il faudra encore jouer avec nous, peu importe qui sera élu. L'élection n'est pas axée sur la hausse.

Félix THÉROUX dit qu'à court terme, continuer la grève est un choix égoïste. Dans un mois nous aurons les nouveaux étudiants qui voudront eux aussi choisir.

François THIBAUT dit que les prochains étudiants n'arriveront pas avant octobre.

(cont.)

Procès verbal AG du 20 août 2012

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

Félix THÉROUX suggère de faire une grève rotative d'une journée par semaine. Il indique qu'avoir 4 cours avec des notes de zéros, ça peut faire baisser la moyenne de manière drastique.

David GIASSON est d'accord pour renouveler le mouvement et pour l'adapter au contexte électoral. Un prérequis est de ne pas être menotté par une fin de session. La fin de la grève indique symboliquement la fin du mouvement. Ce n'est pas le temps de le suspendre.

Michael BLONDIN dit que nous n'aurons aucun rapport de force en faisant une grève d'une journée par semaine, et que ça va nuire à notre fin de session.

Fin de la plénière.

Alexander BIBEAU **propose** que l'AÉDIROUM arrête la grève.

Pierre Olivier MERESIE **appuie**.

Arnaud BERGERON demande le vote secret.

François THIBAUT **appuie**.

Que le vote sur la proposition précédente soit un vote secret.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Félix THÉROUX **propose** un amendement pour remplacer le tout par «que l'AÉDIROUM tienne un référendum sur l'arrêt de la grève».

Nicolas CLÉMENT **appuie**.

Michael BLONDIN indique que la charte indique qu'il faut un délai de 10 jours ouvrables avant le premier jour de référendum. Ce qui mène, au plus tôt le 5 septembre.

David GIASSON suggère une session d'information et un seuil similaire à celui du déclenchement de la présente grève.

François THIBAUT invite à battre, car cette proposition nous mets en grève jusqu'à au moins le 6 septembre.

Éric LARSEN dit que dans l'intérim du referendum nous serons en grève.

Un membre invite à battre l'amendement et d'en reparler dans une autre proposition.

Boris CLAIN indique que oui, un référendum est plus démocratique. Il pourrait être logique de vouloir en faire un. La date est possiblement symbolique.

Louis-Philippe BLAIS ne veut pas de référendum. Cette décision ferait en sorte que nous serions ici pour rien, car nous ne pourrions pas décider ce soir de la question.

Félix THÉROUX dit qu'il voulait faire un référendum en considérant que nous ne serions plus en grève d'ici au référendum.

Philippe LAMONTAGNE indique que nous ne votons pas sur les intentions dans une assemblée générale, mais sur les libellés.

Chantal Hélène DRAPEAU indique que le plus tôt serait le 10 septembre, car la fête du Travail n'est pas un jour ouvrable. Elle comprend que nous voulions avoir le plus grand nombre de personnes, mais ils sont au

(cont.)

Procès verbal AG du 20 août 2012

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

courant que nous en discutons en ce moment, nous avons envoyé plusieurs courriels. Un referendum, ça va être loin et ça ne servirait à rien. Elle invite à battre l'amendement.

Chantal Hélène DRAPEAU demande le vote.

D'ammender pour remplacer le tout par "Que l'AÉDIROUM tienne un référendum sur l'arrêt de la grève"

Battu à majorité manifeste.

Un membre demande à savoir si nous votons contre la grève, pourrions-nous voter pour sa suspension par la suite?

Le président de l'assemblée lui répond que non.

François THIBAUT **propose** en amendement de remplacer «arrêter la grève» par «suspendre la grève jusqu'au 16 septembre».

Louis-Philippe BLAIS **appuie**.

Marc-Élie LAPOINTE dit que si nous suspendons la grève, il nous voit mal le 6-7 septembre revenir en grève. L'enjeu est différent par rapport au printemps. Nous ne pourrions pas vraiment retourner en grève par la suite si nous arrêtons.

David GIASSON **propose** une suspension de la séance pour 5 minutes.

Boris CLAIN **appuie**.

De suspendre la séance pour 5 minutes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Suspension de la séance pour 5 minutes.

Félix THÉROUX demande à l'exécutif ce qui va se passer si nous votons pour continuer la grève et que les étudiants retournent en cours.

Michael BLONDIN dit qu'il faudra faire des lignes de piquetage. Ça sera le même scénario que dans les 6 derniers mois.

François LAMIRANDE ne voit pas la raison d'un tel amendement. Nous n'avons jamais eu de problème à avoir le quorum. Cet amendement est inutile.

Boris CLAIN indique qu'il proposera prochainement un amendement pour fixer un seuil.

Michael BLONDIN demande si le but de cette proposition est d'avoir une menace ou s'il y a un autre but.

François THIBAUT dit que l'idée était de dire que nous n'arrêtons pas la grève pour toujours. Ce n'est vraiment plus que sémantique.

Michael BLONDIN indique que si nous voulons un truc médiatique, nous pourrions écrire quelque chose de plus médiatique advenant un arrêt de la grève.

François THIBAUT **propose** le retrait de l'amendement.

Michael BLONDIN **appuie**.

(cont.)

Procès verbal AG du 20 août 2012

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

Retrait de l'amendement de remplacer "arrêter la grève" par "suspendre la grève jusqu'au 16 septembre".

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Boris CLAIN **propose** un amendement pour ajouter après grève "si et seulement si en date du 27 août moins de 20 000 étudiant(e)s sont en grève."

Marc-Élie LAPOINTE **appuie**.

Louis-Philippe BLAIS **propose** un sous-amendement pour remplacer «20000» par «50000».

Félix THÉROUX **appuie**.

Michael BLONDIN dit que ça semble être un plancher assez généreux. Ça ne sert à rien d'avoir un plancher aussi élevé.

David GIASSON demande combien d'associations n'ont pas encore voté.

Philippe LAMONTAGNE indique qu'il y a 21 associations qui se prononceront à ce sujet dans les prochains jours.

Marc-Olivier RICARD considère que le plancher est trop élevé.

Marc-Élie LAPOINTE indique que le 20 000 avait été envisagé en janvier, et qu'il est toujours pertinent.

Michael BLONDIN dit que les conséquences ne seront pas les mêmes pour les gens d'aller en grève actuellement qu'en janvier dernier.

David GIASSON dit que 20 000 est un chiffre très élevé en soi. C'est beaucoup plus que juste des chiffres.

Félix THÉROUX dit que lorsque des associations votent pour la grève, ils comptabilisent l'ensemble de leur membre et non ceux qui ont vraiment décidé d'aller en grève. Plusieurs associations sont comme nous et ils ont seulement l'équivalent au quorum de ses membres qui ont des opinions fortes.

Alexander BIBEAU n'est pas d'accord avec ces amendements, car ça laisse le contrôle aux autres et non à nous.

Pierre Olivier MERESIE est d'accord avec l'interlocuteur précédent. L'amendement favorise ceux qui sont en grève.

Louis-Philippe BLAIS dit que pour ce qui est laissé aux autres le destin de ce qui arrive, nous l'avons aussi fait pour le fait de partir en grève.

Benjamin ROBICHAUD **propose** la question préalable.

Olivier COUTU **appuie**.

Question préalable.

Adopté à majorité.
Pour : 37, Contre : 18.

Michael BLONDIN demande le vote.

(cont.)

Procès verbal AG du 20 août 2012

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

Sous-amendement de remplacer «20000» par «50000».

Battu à majorité.
Pour : 19, Contre : 30, Abstention : 5.

Boris CLAIN dit que l'esprit de l'amendement, c'est qu'il est un pro grève et que le nombre fait la force. Il a beau parler de sacrifice, 20 000 c'est un beau nombre. L'esprit de l'amendement est de ne pas être seul à se battre.

Olivier COUTU demande comment nous comptabiliserons les votes.

Michael BLONDIN lui répond que nous nous fierons au site «bloquons la hausse».

Louis-Philippe BLAIS **propose** d'amender pour remplacer «20 000» par «34 999 en excluant les membres de l'AÉDIROUM du compte».

Sébastien LAVOIE-COURCHESNE **appuie**.

David GIASSON indique à ceux qui disent que les chiffres sont biaisés par ceux qui ne se présentent pas, que c'est biaiser dans les deux sens.

Chantal Hélène DRAPEAU est en accord avec David GIASSON, 34999 est un bon chiffre. Elle invite à voter pour cet amendement.

Michael BLONDIN trouve que ce nombre est élevé. Il invite à battre la proposition.

Alexandre BIBEAU indique que nous avons parlé que l'idée était de voir ce qui se passait et de ne pas être les seules à y aller. Les autres vont voter en ayant les informations concernant nos décisions. Ça affaiblit notre position.

Pierre Olivier MERESIE dit que nous allons pouvoir bouger le plancher toute la soirée en changeant les nombres. Nous sommes probablement mieux de revenir à la principale à la place.

Marc-Antoine DESJARDINS dit que nous pourrions y aller avec des chiffres ou avec des pourcentages. 10% serait un pourcentage envisageable.

Marc-Olivier RICARD dit que nous serions mieux de retourner à la proposition principale et par la suite de revenir sur les différents choix de modalité.

Étienne GERVAIS demande s'il ne faudrait pas décider du plancher avant de décider si nous voulons un plancher.

François THIBAUT demande le vote.

Sous-amendement de remplacer «20 000» par «34 999 en excluant les membres de l'AÉDIROUM du compte».

Battu à majorité.
Pour : 15, Contre : 27, Abstention : 8.

Michael BLONDIN dit que le 20 000 n'est pas sorti de nulle part, ce plancher existe déjà ailleurs à l'Université de Montréal. Il faut qu'il y ait un certain poids à notre décision. Le plancher a un effet positif et non négatif.

Alexandre BIBEAU dit que le plancher entre en action seulement si nous décidons d'arrêter la grève. Ça divise la grève. Nous nous éloignons du point du départ.

Michael BLONDIN demande si quelqu'un peut dire pourquoi nous ne devrions pas avoir de plancher.

Patrick THÉMENS lui répond que nous voudrions savoir si nous serons en grève ou non rapidement. La

(cont.)

Procès verbal AG du 20 août 2012

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

journée même c'est tard.

Benjamin CÉRAT dit que nous ne discutons pas sur le fait d'arrêter la grève ou non et, mais de savoir si nous voulons un plancher.

Pierre Olivier MERESIE dit que nous nous éloignons de la question principale. L'amendement s'applique uniquement dans le cas où nous arrêtons la grève.

Un membre dit que c'est une question de principe. Il s'agit de voter pour ou contre la grève, et non de savoir ce que les autres vont faire.

Chantal Hélène DRAPEAU dit que quelqu'un qui est contre la grève n'a aucun intérêt à appuyer cet amendement.

Frédéric MIRON dit que si l'amendement passe, alors un membre ne peut plus proposer d'arrêter la grève.

Marc-Antoine DESJARDINS suggère de voter séparément sur le plancher et sur la proposition principale.

Arnaud BERGERON invite à battre la proposition et si la principale est battue alors il suggère de ramener cette possibilité.

Boris CLAIN dit que nous ne pouvons pas avoir un vote secret avec plusieurs choix. Il a envie que la grève continue tout en étant modérée, sans être radicale. L'amendement est un juste milieu.

Michael BLONDIN indique que pour lui la grève n'est pas une fin en soi. Ce n'est pas le fun de faire la grève, c'est un moyen de pression. Si nous annoncions qu'il y avait un oracle qui peut nous dire combien de temps nous serons en grève alors ça serait différent, mais ce n'est pas le cas. Il ne voit pas pourquoi nous ne devrions pas avoir de plancher. Il ne voit pas pourquoi nous ne devrions pas attendre 3 jours pour savoir et ainsi ne pas risquer de perdre la première semaine de cours à cause d'un manque de gens.

Chantal Hélène DRAPEAU dit que le problème est que les gens qui sont contre la grève ne pourront pas empêcher la grève avec un tel amendement.

Un membre **propose** la question préalable.

Chantal Hélène DRAPEAU **appuie**.

Question préalable.

Rejetée car non-majorité des deux tiers.
Pour : 28, Contre : 22, Abstention : 4.

Marc-Antoine DESJARDINS dit que pour ceux qui sont contre la grève, ils ont juste à voter contre l'amendement.

Sébastien LAVOIE-COURCHESNE dit qu'il trouve plus logique de voter pour la position la plus radicale au lieu de voter pour la plus modérée au début.

Alexandre BIBEAU dit que la question est complètement mélangée. Nous sommes rendus avec quatre groupes de décisions et non plus deux.

Jean-Philippe GAGNÉ demande s'il y a des arguments pour ou contre l'amendement.

François LAMIRANDE indique que, pour répondre à Alexandre BIBEAU, les gens qui sont pour la grève, ne voteront pas pour la principale. L'argument est que si nous ne sommes pas un certain nombre, ça ne sert à rien de faire la grève.

Arnaud BERGERON **propose** un dépôt sur le bureau de tout.

Benjamin ROBICHAUD **appuie**.

(cont.)

Procès verbal AG du 20 août 2012

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

De faire un dépôt sur le bureau de cette proposition et de ses amendements.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Marc-Antoine DESJARDINS **propose** que l'AÉDIROUM arrête la grève avec un vote secret.

Un membre **appuie**.

Chantal Hélène DRAPEAU appel de la décision de la présidence.

Appel de la décision de la présidence.

Battue à majorité manifeste.

Chantal Hélène DRAPEAU **propose** une scission.

Boris CLAIN **appuie**.

François LAMIRANDE demande le vote.

Scission de la proposition.

Rejetée à majorité.

Pour : 12, Contre : 24, Abstentions : 14.

Boris CLAIN suggère de voter contre l'arrêt de la grève.

Louis-Philippe BLAIS suggère que l'assemblée vote pour l'arrêt de la grève.

Marc-Antoine DESJARDINS demande le vote.

Que l'AÉDIROUM arrête la grève.

Adoptée à majorité.

Pour : 35, Contre : 22, Abstention : 1, Invalide : 1.

François THIBAUT **propose** que l'AÉDIROUM reconsidère la question du mandat de grève à la prochaine assemblée.

Benoit DESCHÊNES **appuie**.

Que l'AÉDIROUM reconsidère la question du mandat de grève à la prochaine assemblée.

Adopté à majorité.

Pour : 29, Contre : 8, Abstentions : 10.

Michael BONDIN **propose** que l'AÉDIROUM considère l'arrêt de la grève comme un repli stratégique et qu'elle réitère son opposition à toute hausse des frais de scolarité.

Boris CLAIN **appuie**.

Procès verbal AG du 20 août 2012

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

Que l'AÉDIROUM considère l'arrêt de la grève comme un repli stratégique et qu'elle réitère son opposition à toute hausse des frais de scolarité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Philippe LAMONTAGNE **propose** que l'AÉDIROUM se félicite elle-même pour la plus longue grève de son histoire.
Alexandre BIBEAU **appuie**.

Que l'AÉDIROUM se félicite elle-même pour la plus longue grève de son histoire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4 Revendications

François THIBAUT **propose** que l'AÉDIROUM appuie et participe aux initiatives non partisans pour faire sortir le vote, les 26 et 27 août, par anticipation et le 4 septembre. Que l'AÉDIROUM alloue un budget de 200\$ à cette fin.

Frédéric BLANCHET **appuie**.

Louis-Philippe BLAIS ne voit pas pourquoi nous devrions mettre de l'argent là-dessus, c'est du bénévolat.

Sébastien LAVOIE-COURCHESNE **propose** une scission.

François THIBAUT **appuie**.

Scission de la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Que l'AÉDIROUM appuie et participe aux initiatives non partisans pour faire sortir le vote, les 26 et 27 août, par anticipation et le 4 septembre.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

François THIBAUT rappelle qu'un budget n'est pas nécessairement dépensé au complet.

Michael BLONDIN demande le vote.

Que l'AÉDIROUM alloue un budget de 200\$ à cette fin.

Battue à majorité.

Pour : 3, Contre : 6, Absentions : 10.

5 Actions

Michael BLONDIN **propose** que l'AÉDIROUM appelle ses membres à participer à la manifestation de la CLASSE du 22 août.

Marc-Olivier RICARD **appuie**.

Procès verbal AG du 20 août 2012

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

Arnaud BERGERON demande la constatation du quorum.

Il n'y a pas quorum, l'assemblée est donc dissoute.

6 Varia

7 Fermeture